

JEUNES FACE À LA CRISE ÉCONOMIQUE

Intervention de Véronique Daudin

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Cher-e collègues,

Permettez moi tout d'abord de féliciter, au nom des élus régionaux communistes, la qualité du rapport.

En France, en Europe, dans le monde, la précarité généralisée grandit. Les jeunes sont parmi les premières victimes du capitalisme mondialisé et de son projet politique libéral autoritaire. Leurs accès aux savoirs sont réduits à des socles de connaissance au rabais, les contrats bidons constituent des freins à leur émancipation, la porte de la démocratie leur est fermée, un logement pour soi est une illusion, et ils sont formatés pour devenir de bons soldats de la concurrence libre et non-fauscée.

Les libéraux veulent gagner la bataille dans les esprits en imposant la précarité comme une fatalité, à une majorité de la population. Le diktat de la Banque mondiale, du Fond monétaire international, de l'Organisation mondiale du commerce, de la Banque centrale européenne, du gouvernement UMP et du Medef place la valeur du Capital comme priorité au lieu de la valeur du Travail. La classe dominante continue d'opposer les dominés entre eux pour casser la convergence de leurs intérêts, de leur libération.

Pour elle, tout dans la vie des êtres humains doit être marchandise, tout doit être source de profits, de rentabilité financière même les Services publics, un des garants de l'égalité d'accès aux droits fondamentaux. Plutôt que de participer au progrès social de nos voisins d'Europe et du monde, les grands groupes mettent en concurrence territoires et populations tout en délaissant les travailleurs de France. La menace d'être au chômage, de voir son savoir-faire délocalisé et la nécessité de pourvoir à leurs besoins poussent les jeunes à accepter n'importe quel travail, peu importe le type de contrat.

Aux problèmes qu'ils rencontrent et à leur malaise, les jeunes ne se voient apporter aucune réponse significative de la part de l'Etat. Les mesures de relance annoncées par le gouvernement et le Président de la République ne sont pas de nature à remédier à cette situation et restent muettes à ce sujet. « *Le gouvernement met notre avenir en solde* » avons-nous pu entendre de la jeunesse lors de la dernière grande manifestation du 19 mars.

Face à cela, et devant les difficultés accrues auxquelles la crise économique, sociale et environnementale expose la jeunesse, la Région Centre a décidé de mobiliser 2 millions d'euros de crédits nouveaux pour soutenir les jeunes.

Nous nous réjouissons de cette politique volontariste pour la jeunesse. Déjà, dès 1998, notre majorité a impulsé des mesures en faveur des jeunes, gratuité des livres, TER Bac +, ... Près de la moitié du budget régional est consacré aux actions d'éducation et de formation.

La réalité aujourd'hui des chiffres du chômage des jeunes évoquée dans le rapport est éloquente. La Région se devait donc d'encourager de nouvelles mesures et de les mettre à l'ordre du jour de notre session.

Les six mesures présentées sont issues des réflexions des jeunes eux-mêmes réunis lors du forum « Jeune O'Centre » du 11 février dernier. Nous tenons par ailleurs à féliciter la Région pour l'organisation de ce forum, source de démocratie afin de renforcer le dialogue et l'écoute entre elle et la jeunesse et qui en appelle d'autre, nous l'espérons.

Six mesures donc pour répondre à la situation que les jeunes connaissent avec la crise.

Bien entendu, l'ensemble de ces mesures ne saurait dédouaner l'Etat de ses responsabilités sur la politique de la jeunesse.

De nouveaux droits doivent être mis en places pour les jeunes :

- ▶▶ Des droits à l'emploi, avec la mise en place d'une sécurité d'emploi et de formation. Les contrats d'apprentissage, d'alternance ou de qualification doivent donner une rémunération au moins égale au Smic.
- ▶▶ Des droits au logement avec la création d'un Service public de l'Habitat qui assurerait le respect de la loi SRU.
- ▶▶ Des droits à la santé avec la création d'une Sécurité Sociale Universelle, avec une prise en charge de la gratuité de la globalité des frais de santé, y compris les frais médicaux et les médicaments.
- ▶▶ Des droits aux transports avec la gratuité des transports pour tous, et le développement des infrastructures et des dessertes,
- ▶▶ Des droits aux loisirs, à la culture avec une gratuité pour tous les événements culturels et sportifs.
- ▶▶ Des droits à l'autonomie avec la mise en place d'un système de trois allocations différenciées et individualisées permettant une véritable autonomie des jeunes
- ▶▶ Des droits à la citoyenneté. Les jeunes ont leur mot à dire sur toutes les politiques publiques et décisions les concernant. Il faut renforcer les conseils représentatifs de la jeunesse qui existent et en créer de nouveaux.
- ▶▶ Des droits à l'éducation avec un réel service public de l'éducation nationale qui se donne les moyens de garantir l'accès de toutes et tous au savoir, à une formation choisit et de qualité, qui donne à l'ensemble de la population la possibilité de maîtriser tous les débats, de se forger son opinion et de l'exprimer.

Être autonome, pouvoir construire sa vie, faire des projets d'avenir, doit être un droit ! En prenant ces 6 nouvelles mesures permettant de sécuriser en partie leur futur, notre Région donne un nouveau souffle à sa politique de la jeunesse.

Les jeunes doivent avoir la liberté de faire leurs propres choix, de grandir et de s'épanouir. Il ne s'agit pas seulement d'égalité des chances mais d'égalité des droits partout et pour tous, de nouveaux droits pour les jeunes.